

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

---

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE218

présenté par  
M. Peiro, rapporteur

-----

### ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 25 :

« L'État veille : »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.